

Structures d'accueil du jeune enfant
DEMANDE D'INSCRIPTION

Service Petite Enfance
Mairie de Verrières-le-Buisson
Tél. 01 69 53 78 09
petiteenfance@verrieres-le-buisson.fr

N° d'inscription :

Date d'inscription :

ACCUEIL REGULIER

ACCUEIL OCCASIONNEL

Responsable légal 1

Marié Célibataire Pacsé Vie maritale Séparé Veuf

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone domicile : Travail

Portable : Courriel :

Situation professionnelle

Salarié, profession :

CDI à temps complet CDI à temps partiel - Nombre de jours par semaine :

CDD à temps complet CDD à temps partiel - Nombre de jours par semaine :

(date de fin de contrat.....)

Étudiant ou en formation

En recherche d'emploi

En congé parental (du au)

Retour en activité suite au congé parental

En recherche d'emploi suite au congé parental

Nom et adresse de l'employeur :

Responsable légal 2

Marié Célibataire Pacsé Vie maritale Séparé Veuf

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone domicile : Travail

Portable : Courriel :

Situation professionnelle

Salarié, profession :

CDI à temps complet CDI à temps partiel - Nombre de jours par semaine :

CDD à temps complet CDD à temps partiel - Nombre de jours par semaine :

(date de fin de contrat.....)

Étudiant ou en formation

En recherche d'emploi

En congés parental (du au.....)

Retour en activité suite au congé parental

En recherche d'emploi suite au congé parental

Nom et adresse de l'employeur :

CAF / Sécurité sociale

N° d'allocataire CAF :

Affiliation au régime de sécurité sociale :

Régime général

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

Autres

Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
Verrières-le-Buisson



Enfant(s) à charge du foyer autre(s) que l'enfant à inscrire

Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de scolarisation

Enfant à inscrire

Nom : Prénom :
 Date de naissance (ou date prévue d'accouchement) :
 Date d'accueil souhaitée :

ACCUEIL REGULIERLes différentes structures :

- La crèche collective Louise de Vilmorin (enfants de 2 mois et demi à 3 ans) ouverte de 7h30 à 18h30
- La crèche collective Saint Fiacre (enfants de 2 mois et demi à 3 ans) ouverte de 8h00 à 18h00 (fermée le mercredi)
- La crèche collective La Pouponnière (enfants de 15 mois à 3 ans) ouverte de 7h30 à 18h30
- La crèche collective Le Vert Buisson (enfants de 2 ans à 3 ans) ouverte de 8h00 à 18h00

Modalités d'accueil souhaitées :

- 5 jours 4 jours 3 jours 2 jours 1 jour
 Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Horaires souhaités : deh Àh.....

Nombre total de jours de congés par an (y compris les RTT ou tout autre jour supplémentaire) :

Observations :

L'attribution des places se fera en fonction des disponibilités sur les différentes structures et de l'âge de votre enfant.

ACCUEIL OCCASIONNEL (à partir de 18 mois)Les différentes structures :

- La crèche collective Louise de Vilmorin
- La crèche collective Saint Fiacre (fermée le mercredi)
- La crèche collective La Pouponnière

Jour(s) d'accueil souhaité(s) :

Observations :

Calcul des participations familiales

La Caisse d'allocations familiales met à la disposition des villes un service Internet à caractère professionnel qui permet de consulter les éléments de votre dossier nécessaires à l'exercice de notre mission.

Conformément à la loi « informatique et libertés » N° 78-17 du 6 janvier 1978, nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations. Dans ce cas, il vous appartient de nous fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Je soussigné(e) Madame ou Monsieur.....

- Autorise les services de la ville à consulter mon dossier sur le site de la CAF
- N'autorise pas les services de la ville à consulter mon dossier sur le site de la CAF

Date :

Signature :

Je soussigné(e) Madame ou Monsieur

certifie que les informations indiquées dans ce document pour l'inscription de mon enfant sont exactes. En cas d'attribution d'une place, toute fausse déclaration est susceptible d'annuler l'admission de mon enfant en crèche.

Date :

Signature :

